

5 Rue d'Alger 44000 NANTES FRANCE

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE FORMATION CONVENTION DE FORMATION POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Entre d'une part, l'organisme de Formation (également désigné « EPITECH » dans les présentes)

Dénomination : EPITECH (Ecole pour l'Informatique et les Nouvelles Technologies)

Association sans but lucratif, enregistrée sous le numéro 423 855 196, dont le siège social est sis au 24 rue Pasteur - 94270 Le KREMLIN-BICETRE, agréée comme Organisme de formation sous le n° 11 94 06738 94 auprès de la Préfecture de la région lle-de-France et représentée par **Monsieur Emmanuel CARLI, Directeur Général.**Epitech Organisme de formation.

#### Et d'autre part, l'Entreprise

Dénomination :

CARSLIFT

Adresse:

12 IMP BERNARD LYOT

ZAC DE BEAUPUY 85000 LA ROCHE SUR YON

FRANCE

Siret:

75236770600021

Représentée par PAPIGNY Cédric (Monsieur)

#### ARTICLE I - STAGIAIRE

Le.la Stagiaire est salarié.e, MONSIEUR RATSIMBAZAFY Liva (183039933307769), née le 04/03/1983 à MADAGASCAR de l'entreprise CARSLIFT en contrat de professionnalisation, conclu sous la forme suivante :

Contrat à durée déterminée du 06/07/2020 au 17/09/2021,

## ARTICLE II - ORGANISATION et OBJECTIFS DE LA FORMATION

Intitulé de la qualification ou du diplôme préparé : Intégrateur - développeur web

L'entreprise s'engage à faire suivre au.à la Stagiaire une action de professionnalisation dispensée par l'Organisme de formation EPITECH du 20/07/2020 au 17/09/2021, d'une durée totale de 350 heures.

Le.la Stagiaire sera suivi.e par **Madame BATIOT Julie** dont la qualification est **DIRECTRICE RESSOURCES HUMAINES**. II. elle sera chargée de l'accueillir, l'informer, le guider et l'évaluer dans l'entreprise.

Le cursus de la formation suivie par le la Stagiaire prévoit, pendant toute la durée des études, une alternance de périodes de formation théorique et de périodes de formation pratique en entreprise, visant un double objectif : mettre en pratique les connaissances théoriques et acquérir une expérience en entreprise intégrant notamment une connaissance approfondie du

Page 1

Convention Contrat Pro: RATSIMBAZAFY Liva / CARSLIFT

R 2019 AVRI WAC IP 2021 SEPT WAC

BARCELONE - BERLIN - BORDEAUX - BRUXELLE - LILLE - L'ON - MARSELLE MONTPELLIER - MANCY - MANTES - NICE - PARIS - RENNES - SAINT ANORE STRASBOURG - TRAIA - TOULOUSE

Association à but non lucratif - Numéro de création : 0943004559 - Siret 423 855 196 00014 - Établissement d'Enseignement Supérieur Privé

PC



5 Rue d'Alger 44000 NANTES FRANCE

milieu professionnel.

L'Entreprise s'engage à confier des tâches et des missions en rapport avec l'enseignement dispensé par l'Etablissement et la finalité du titre ou du certificat préparé.

Le la Stagiaire est soumis à l'assiduité aux cours et au respect des jours de présence en entreprise.

Le.la Stagiaire recevra, au sein d'EPITECH, une formation dont le programme détaillé ainsi que le calendrier sont joints en annexe de la présente convention. Le suivi des cours devra s'effectuer dans les locaux d'EPITECH, conformément audit calendrier.

L'Organisme de formation est tenu au contrôle et à la notification à l'Entreprise et à l'OPCA/ OPCO (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation) des absences ou retard du de la Stagiaire en formation.

L'Organisme de formation tient à la disposition de l'Entreprise et de l'OPCA/ OPCO (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation) les attestations de présence et les feuilles d'émargement.

Par ailleurs, l'Organisme de formation informe régulièrement l'Entreprise des absences (voire retards) des Stagiaires.

#### ARTICLE III - Engagements de l'Entreprise

L'Entreprise nomme un e tuteur trice pour le la Stagiaire. Il elle sera chargé e de l'accueillir, l'informer, le guider et l'évaluer dans l'Entreprise. Le la tuteur trice désigné e et le la coordinateur trice pédagogique s'engagent à collaborer et à échanger toutes informations utlles à la progression du de la Stagiaire.

L'Entreprise veille à l'assiduité en formation. L'Entreprise doit permettre au.à la Stagiaire de réaliser tous travaux liés à sa formation. Elle organise le temps de travail du.de la Stagiaire de telle façon que le planning de l'Organisme de formation soit respecté. Elle veille à ce que les congés pris par le.la Stagiaire le soient sur du temps entreprise.

Le.la tuteur.trice s'engage à prendre contact avec EPITECH à l'intégration du.de la Stagiaire et assurer le suivi des acquisitions.

Les vacances pédagogiques, indiquées dans le calendrier de la formation, sont des périodes où il n'y aucun suivi de formation ni séminaires de rassemblement. Elles sont dédiées à du travail personnel et/ou des rattrapages. Ces périodes n'impliquent en aucun cas l'absence du.de la Stagiaire en Entreprise, sauf en cas de congés pris par celui.celle-ci et validés par l'Entreprise.

## ARTICLE IV -- Évaluation en stage

EPITECH considère l'expérience en entreprise comme un élément fondamental de sa formation. Les notes attribuées seront prises en compte pour le passage du de la Stagiaire en année supérieure ou pour prétendre au titre. Ces informations sont nécessaires pour faire évoluer le la Stagiaire mais aussi pour améliorer la formation enseignée à EPITECH. Il est donc important de remonter toutes informations jugées utiles concernant le la Stagiaire ou la formation elle-même.

Le la tuteur trice communiquera au à la coordinateur trice pédagogique de l'EPITECH son appréciation sur le travail et le comportement du de la Stagiaire en remplissant dans les temps imparti le document d'évaluation qui lui sera communiqué.

#### ARTICLE V - DISPOSITIONS FINANCIERES - FACTURATION - PENALITES

Page 2

Convention Contrat Pro: RATSIMBAZAFY Liva / CARSUFT
R 2019 AVRI WAC LP 2021 SEPT WAC

BARCELONE BERLET SORDEAUX BRUXELLES LILE LYON DARSELLE MONIPELLER NAMES MISS PARS PARKS SAINLANDRE

Association à but non lucratif - Numéro de création : 0943004559 - Siret 423 856 196 00014 - Établissement d'Enseignement Supérieur Privé

PC



5 Rue d'Alger 44000 NANTES FRANCE

La formation dispensée par EPITECH porte sur un volume de 350 heures..

Le prix de la formation s'élève à 4550 € HT pour 350 heures, soit un prix horaire de 13 € HT.

En cas de différentiel entre le financement accordé par l'OPCA/OPCA et le coût global de la formation, l'entreprise s'engage à financer ce différentiel.

En cas de refus du financement par l'OPCA/OPCO de la formation, l'entreprise s'engage à prendre en charge le coût total de la formation.

A noter que l'OPCA/OPCO ne prendra en compte que les heures dûment justifiées, la partie non justifiée restant à la charge de l'entreprise.

La facturation s'effectue au fur et à mesure de l'année de formation.

Les heures de formation sont facturées sur la base des heures figurant au planning.

Il convient de rappeler que l'OPCA/ OPCO ne prend en compte que les heures dûment effectuées, la partie non effectuée restant à la charge de l'entreprise.

Le délai de paiement de chaque facture y est indiqué.

En cas d'absence de paiement par l'entreprise de tout ou partie d'une facture émise par EPITECH dans le délai prévu ciavant, ce dernier pourra, à sa discrétion, appliquer à l'entreprise les pénalités suivantes au titre des intérêts moratoires, sans préjudice de son droit à réclamer l'indemnisation de son préjudice lié audit retard de paiement.

A défaut de paiement et en application de l'article 441-6 du Code de commerce, il sera appliqué des intérêts de retard dont le taux sera égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal de l'année en cours et obtenir le remboursement des frais de recouvrement qui sont fixés conformément à l'article 441-6 du Code de commerce à quarante (40) euros.

## ARTICLE VI -- RESILIATION -- CONSEQUENCES DE LA RESILIATION

La présente convention peut être résiliée en cas de manquement contractuel commis par l'une ou l'autre des parties, et ce, dans les conditions prévues aux conditions générales de formation EPITECH.

Elle peut également être résiliée en cas de rupture anticipée ou d'interruption du contrat de professionnalisation, soit à la demande du de la salarié.e, soit à la demande d'EPITECH en raison, par exemple, du non-respect de ses obligations par le la salarié.e (tel que non-respect du règlement intérieur d'EPITECH), soit enfin à celle de l'Entreprise, cette dernière s'engageant alors à prévenir EPITECH par lettre recommandée, dès qu'elle en est informée et sous 10 (dix) jours maximum, en notifiant la raison de cette rupture, afin qu'il soit mis un terme anticipé à la présente convention.

Il est à noter qu'un contrat de professionnalisation en CDD ne peut être rompu que sur accord commun des deux parties (salarié.e et entreprise), matérialisé dans un protocole de rupture anticipée. Une copie de ce protocole doit être transmise à EPITECH, à l'OPCA/ OPCO financeur ainsi que la Direccte dont dépend l'Entreprise.

Dans tous les cas de rupture du contrat liant le.la salarié.e et l'entreprise, qu'elle intervienne pendant ou après l'expiration de la période d'essai, entraînant la résiliation de la présente convention, le prix de la formation dû au titre du mois de prise d'effet de ladite résiliation sera calculé sur la base du nombre d'heures de formation qu'il était prévu de dispenser jusqu'à la fin dudit mois. De ce fait, tout mois commencé est un mois dû.

Enfin, EPITECH se réserve le droit d'annuler une inscription, et donc de mettre un terme à la présente convention, dans le cas où les effectifs inscrits seraient insuffisants, c'est-à-dire inférieurs à 10. Dans ce cas, EPITECH remboursera à l'entreprise la guote-part du prix de la formation éventuellement déjà payé.

Page 3

Convention Contrat Pro: RATSIMBAZAFY Liva / CARSLIFT
R 2019 AVRI WACLP 2021 SEPT WAC

E BERLIN SORDEAUX BRUXELES LILE LYON MARSELLE LER NAMEY INNTES HIGE PARIS PENNES SAINT AMORE STRANSOURCE TRANK TOULCUSE

Association à but non lucratif - Numéro de création : 09/300/1559 - Siret 4/23 855 196 00014 - Établissement d'Enseignement Supérieur Privé

PC



5 Rue d'Alger 44000 NANTES FRANCE

#### ARTICLE VII - CONCILIATION - LITIGES

En cas de difficultés d'exécution de la présente convention, et avant toute procédure juridictionnelle, chacune des parties s'engage à désigner deux personnes de sa société, de niveau « Direction générale ».

Ces personnes devront se réunir à l'initiative de la partie la plus diligente dans les huit (8) jours à compter de la réception de la lettre de demande de réunion de conciliation.

L'ordre du jour est fixé par la partie qui prend l'initiative de la conciliation.

Les décisions, si elles sont arrêtées d'un commun accord, ont valeur contractuelle.

Cette clause est juridiquement autonome de la présente convention. Elle continue à s'appliquer malgré l'éventuelle nullité, résolution, résiliation ou le possible anéantissement du contrat.

En cas d'échec de la procédure de conciliation, les parties conviennent de mettre en œuvre les dispositions de la clause « Médiation », si ses conditions d'application sont réunies, et de la clause « Juridiction » des conditions générales de formation EPITECH.

## ARTICLE VIII - DISPOSITIONS FINALES

La présente convention est un contrat accessoire aux conditions générales de formation EPITECH, qu'il complète et auquel il peut, le cas échéant, déroger. Dans le silence de la présente convention, ce sont donc les stipulations desdites conditions générales qui s'appliquent. En cas de contradiction entre la présente convention et lesdites conditions générales, ce sont les stipulations de la présente convention qui prévalent.

Faltà, La Roche sur Yon Le. 0707.2020

CARSLIFT

PAPIGNY Cédric (Monsieur)

SARL CARSLIFT

11 Impasse Bernard Ivot
85,000 La Roche-sur-von

Tel: 0:1148-6-95 suffit 7 orange.fr

SARL au capital de \$000 €
Siret: 7-2-367 706 00081

Refer RCS La Roche-sur-von

**EPITECH** 

Emmanuel CARLI - Directeur général

Civa RATSIMBAZAF

4

Page 4

Convention Contrat Pro: RATSIMBAZAFY Liva / CARSLIFT

BARCELONE BEDLEM BORDEAUX BROXELLES LILLE LIVON BARRSEBLE MONTPELUER BARCY BARNES BEDLES SAINT AMORE STRABBOURG FIRAMS TOULGUSE

Le Kremlin Bicêtre

Association à but non lucratif - Numéro de création : 09/300/4559 - Stret 423 855 196 00014 - Établissement d'Enseignement Supérieur Privé

pc